



**Dest.** : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

**Copie pour information à**

SGAR-M. BERNICOT, MM. J.F. TREFFEL, J.P. CONDEMINÉ,  
Sous-Préfets,  
Mmes M. DANION, C. GOICHON, Conseillères Régionales  
Mmes L. BAILLY, S. WARIN, M. S. HAMARD- DAPT –Région  
Bretagne

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ILE DE GROIX - Vendredi 7 octobre 2011

- **Date de convocation** : 15 septembre 2011
- **Sont Présents**
  - . MM. les Maires de : BREHAT, Patrick HUET  
BATZ, Guy CABIOCH  
OUessant, Denis PALLUEL  
MOLENE, Jean-François ROCHER  
GROIX, Eric REGENERMEL  
LE PALAIS, Frédéric LE GARS (jusque 9 h 20)  
HOUAT, Luc LE GURUN  
HOEDIC, André BLANCHET  
ARZ, Daniel LORCY  
MOINES, Jean PRESSARD
  - . Mme la représentante de LOCMARIA, Cécile GUILLOTTE
  - . M. le Conseiller Général de YEU, Bruno NOURY
- **Ont donné pouvoir** :
  - . M. Jean-Paul GROSSE, suppléant de Granville (Chausey)
  - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE
  - . M. Pierre-Yves DESARD . M. Norbert NAUDIN
  - . M. Alain BURNET . M. Jean-Pierre KERLOC'H
  - . M. Frédéric LE GARS
- **Sont également présents** :
  - . Emilie GAUTER, Chargée de mission énergie-développement durable - AIP
  - . Manuela THERAUD, Assistante technique tourisme & communication - AIP
  - . Cyril LELONG, Assistant de communication - AIP
  - . Armelle HOUZE, Secrétaire - AIP
- **Se sont excusés** :
  - . M. Daniel CARUHEL, Maire de Granville et son représentant, M. J.P. GROSSE
  - . M. Jean-Pierre KERLOC'H, Maire de Sein
  - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant/les Glénan
  - . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon
  - . M. Pierre-Yves DESARD, Maire de Bangor
  - . M. Jean-Yves BANNET, Maire de Locmaria
  - . M. Guy BEZILLE, Adjoint au Maire de l'île d'Yeu (1<sup>er</sup> représentant)
  - . M. Alain BURNET, Maire de l'île d'Aix
  - . M. Jean-Yves COZAN, Conseiller Général d'Ouessant
  - . Mme Denise GUILLAUME, Conseillère Générale de Groix
  - . M. Yves BRIEN, Conseiller Général de Belle-Ile
  - . M. Eric TARAUD, Président du CLPM de Yeu
  - . M. Gérard CARIOU, Président de l'Office de Tourisme d'Ouessant
  - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE

➔ 18 membres du Conseil d'Administration présents ou représentés

ASSOCIATION LES ILES DU PONANT

B.P. 50427 – 21 rue du Château – 56404 AURAY cedex – Tél. +33 (0)2 97 56 52 57 – Fax +33 (0)2 97 56 20 90  
E-mail : [iles.du.ponant@wanadoo.fr](mailto:iles.du.ponant@wanadoo.fr) - Internet : [www.iles-du-ponant.com](http://www.iles-du-ponant.com) - Visio (IP) : 193.251.13.196

## 1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 08/07/2011

Le P.V. est adopté à l'unanimité.

## 2°) Fonctionnement de l'association

### 2-1 - Evolution statutaire de l'Association (cf. note dans dossier)

Le Président rappelle la mission confiée à M. Frohard dont les premiers travaux ont été présentés lors du dernier conseil d'administration. Les objectifs sont de trouver un statut qui puisse intégrer toutes les îles en leur donnant une reconnaissance institutionnelle et une meilleure sécurité juridique. Le statut d'Etablissement Public présente des aspects contraignants (compétences, fonctionnement...), et d'autres formes juridiques sont alors évoquées : la création d'un Pays des Iles ou d'un Pays Maritime, la Société Publique Locale (SPL) qui s'adresse aux collectivités territoriales et permet de cumuler les avantages des structures privées et publiques.

Le Président propose de poursuivre la réflexion sur ces différents outils juridiques, et notamment la SPL, en tenant compte de la réforme territoriale en cours. Il rappelle aussi qu'il ne s'agit pas de prendre des compétences aux communautés de communes mais de faire des choix permettant des actions transversales.

### 2-2 - Projet de Budget 2012

Le Président présente les orientations du budget pour 2012. Les différents postes restent relativement stables par rapport à 2011, sauf le poste « **personnel** » en légère augmentation compte tenu du maintien du poste d'assistant de communication.

#### ▪ **Au niveau du poste « Etudes »,** sont prévues pour 2012 :

- la première année de l'étude « Entreprendre sur une île » menée en lien avec l'UBO de Brest,
- l'étude pré-opérationnelle et la 1<sup>ère</sup> année de suivi et animation du Programme d'Intérêt Général sur Sein, Molène et Ouessant concernant l'amélioration énergétique de l'habitat,
- une étude qui serait réalisée dans le cadre de la convention avec Foncier de Bretagne en cours d'élaboration. Elle porterait sur la réalisation d'un référentiel foncier pouvant servir ensuite d'outil décisionnel aux communes.

#### ▪ **Au niveau du poste « Coopération européenne » :**

Le Président souhaite renégocier la convention avec la Fédération des Petites Iles Européennes pour poursuivre le secrétariat d'ESIN. Un courrier sera adressé prochainement au Président d'ESIN, Bengt Almkvist, pour demander :

- la régularisation des comptes, notamment le remboursement des frais 2010 engagés pour ESIN et non réglés intégralement à ce jour,
- une nouvelle convention qui réviserait les moyens et les objectifs.

Lors de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2011, à l'île d'Yeu, les représentants des Associations de Petites Iles ont souhaité la mise en place de deux nouveaux projets : le développement des échanges entre jeunes et la création d'un groupe de travail pour l'implantation de véhicules électriques sur les îles.

Bruno Noury, Conseiller Général et Maire de l'île d'Yeu, a été élu Vice-président d'ESIN en remplacement de Jean-Yves Bannet, Maire de Locmaria, qui ne se représentait pas.

Bruno Noury souligne l'importance du budget « traduction » lors de telles réunions et préconise que les représentants viennent, si besoin, avec leurs traducteurs pour limiter les dépenses. Il suggère la création d'un forum de discussion entre les îles et s'investira, autant que possible, au sein du Groupe 174 assurant un travail de sensibilisation des Parlementaires européens sur les problématiques insulaires.

**En conclusion, le Président souligne que ce budget ne constitue qu'une première ébauche qui sera affinée au vu des comptes de résultats 2011 en début d'année prochaine.**

### 3°) Informations et points divers

#### 3-1 – Suites étude Fiscalité

Le Président rappelle les conclusions de l'étude sur la DGF menée par le Cabinet Ressources Consultants Finances. Il s'agit d'obtenir un traitement équitable des communes insulaires au regard des dotations DGF de l'Etat. Des propositions d'ajustements techniques et des projets d'amendements ont été rédigés par M. le Meur visant :

- à fixer des taux d'indexation dans les dotations « Parcs Nationaux » et « Parcs Marins » de la dotation forfaitaire afin de veiller à une certaine régularité dans les montants perçus à ce titre par les différentes communes,
- à modifier un certain nombre de critères inadaptés à ce jour aux îles et relatifs aux dotations de péréquation (solidarité rurale et nationale de péréquation).

Ces projets ont été présentés courant juillet à M. Gilles Carrez, Député et rapporteur de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale. Tout en reconnaissant ces inégalités, il propose que ces projets d'amendements fassent l'objet de **propositions de loi** de la part de Députés, un projet de loi du Gouvernement n'étant pas envisageable.

Le Président félicite le Cabinet RCF pour la qualité de l'étude fournie. Elle restera pertinente sur les deux années à venir. Il propose de poursuivre le travail de « lobbying » auprès des Parlementaires (notamment François Marc, Sénateur et François Goulard, Député) d'autant que le coût de ces ajustements ne représenterait qu'une part infime pour l'Etat mais un enjeu fort et une meilleure égalité de traitement pour les îles.

Une rencontre avec M. Cadot, Préfet de Région, est également prévue le 28 octobre prochain, en présence de M. Le Meur.

#### 3-2 – Projet de convention avec Foncier de Bretagne

Suite à une rencontre avec M. Vilain, Directeur de Foncier de Bretagne, un projet de convention-cadre est en cours d'élaboration. Elle devrait porter sur 3 axes :

- le foncier afin de diagnostiquer les espaces libres à aménager ou réaménager pour densifier et redynamiser les bourgs, limitant ainsi les extensions,
- le logement social,
- l'enfrichement agricole.

Ce projet sera présenté lors d'un prochain Conseil d'Administration.

#### 3-3 – Etude « Entreprendre sur une île » (cf. projet dans dossier)

Dans le cadre de cette étude, un premier volet a déjà été réalisé par Anaëlle Le Gentil, lors de son stage d'avril à août 2011, pour mettre en place et valider sur le terrain un guide d'entretien et commencer le travail de collecte de données.

Le Président propose de poursuivre par un second volet qui fera l'objet d'une convention avec l'Association PATEL (Protection et Aménagement du Territoire et de l'Environnement Littoral) ; il s'agira d'identifier les activités économiques et d'en recenser les acteurs. Ce travail serait réalisé par 25 étudiants de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) sous la direction de Louis Brigand. Ils se déplaceront sur 12 îles courant novembre. Ceci débouchera ensuite sur la rédaction d'une monographie par île, prenant en compte les éléments démographiques, sociologiques et économiques, avec un intérêt particulier pour les acteurs économiques et les porteurs de nouveaux projets.

Dans l'hypothèse d'une réponse favorable à l'appel à projet ASOSC auquel l'AIP a répondu en lien avec le laboratoire Géomer (dépendant de l'IUEM), un troisième volet sera mis en place sur les années 2012-2013 avec un rendu intermédiaire sous forme de séminaire en 2012 et une restitution finale en 2013.

Le Président sollicite l'avis du Conseil sur la mise en place du second volet dont le coût (frais de déplacement sur le terrain et prestation PATEL) est estimé à 8 816.75 €.

**Le CA autorise le Président à signer la convention mais souhaite que le budget estimé soit si possible inférieur à 8 000 €.** Pour ce faire, le Président propose que soit mis à disposition des étudiants des logements et/ou moyens de déplacements à titre gracieux.

Par ailleurs, les administrateurs insistent sur le fait que cette étude ne doit pas être une énième étude compilant des données déjà existantes et récoltées lors de l'élaboration d'Agenda 21 ou de PADD par

exemple et que son ambition aille au-delà en amorçant des axes pouvant servir de dynamique pour le maintien et le développement d'activités économiques sur les îles.

### 3-4 – Stratégie régionale en faveur du numérique (cf. note dans dossier)

Le Président informe que la Région Bretagne se propose d'accompagner les collectivités îliennes à s'équiper en matériel de visioconférence (dans le cadre d'une politique volontariste dans le domaine du numérique et d'un dispositif spécifique pour les EPCI et les îles). L'aide régionale (à hauteur de 50 % de la dépense subventionnable et plafonnée à 6 000 €) pourrait être abondée par une aide de l'Etat, dans le cadre de la convention cadre « Iles du Ponant » dont l'un des axes prioritaires porte sur le développement des technologies de l'information et de la communication.

Cependant, pour bénéficier de cette offre et des outils et/ou services associés à l'utilisation du matériel (ex : e.conciergerie, plateforme marchés, télétransmission, etc.) à des coûts attractifs (inférieurs aux prix publics), il conviendrait que l'Association adhère au syndicat e.Mégalis pour un coût annuel maximum de 1 200 €/an. Il resterait donc à la charge des communes de l'ordre de 20 % sur l'acquisition du matériel, l'abonnement mensuel à l'e.conciergerie ainsi que la maintenance dans un délai de 3 ans après achat.

L'adhésion à cette proposition est partagée, suivant la situation de chaque île, en termes d'éloignement, de fréquence des traversées, de l'appartenance ou non à une intercommunalité qui offre déjà certains services proposés.

D'autres outils numériques sont également évoqués, notamment l'insertion sur des documents de « flash code » permettant d'obtenir directement des informations sur « smartphones ».

Une formation d'animateur numérique des territoires pourrait être également envisagée pour un salarié de l'AIP afin d'aider les collectivités et les acteurs socio-économiques à mettre en place et utiliser ces nouveaux outils.

**Le Président propose**, compte tenu du développement à venir de ces équipements qui s'inscrivent également dans une démarche de développement durable :

- **que les communes réfléchissent à ces propositions, sachant que le « Point de visioconférence » devra être largement ouvert aux acteurs du développement local,**
  - **de solliciter l'intervention de M. Flamand, en charge de la mise en œuvre de ce dispositif au sein du Conseil Régional, lors d'un prochain Conseil d'Administration.**
- Cette proposition est acceptée.**

### 3-5 – Projet de poste pour la coordination et le développement de projets culturels sur les îles du Ponant (cf. document dans dossier)

La culture est un des meilleurs leviers pour créer du lien social et amener les habitants à être fier de leur territoire. Les festivals et manifestations culturelles sur les îles sont très nombreux et ont un impact sur leur image. Pour mener une politique culturelle riche et diversifiée à l'année, soutenir les acteurs culturels insulaires, coordonner et dynamiser les projets sur les îles et les échanges inter-îles (ex : théâtre, Festival des Iles du Ponant, résidences d'artistes, etc.), la Région Bretagne, sur proposition du Vice-président en charge de la culture, M. Jean-Michel LE BOULANGER, accepterait de financer un poste de chargé de mission au sein de l'Association. Un complément pourrait être sollicité auprès des Départements.

Avant de prendre une décision sur la mise en place de ce poste, **le Président propose que M. Thierry Le Nédic de la Direction de la culture et des pratiques culturelles au sein de la Région vienne échanger, lors d'un prochain C.A., sur les missions et le financement de ce poste.**

**Cette proposition est acceptée.**

### 3-6 – Bilan Festival des Insulaires à l'île d'Yeu (cf. note dans dossier)

Le Président rappelle que cette 1<sup>ère</sup> édition du Festival « les Insulaires » soutenu par l'AIP qui n'avait pas vocation à l'organiser, a été mise en place dans le cadre d'une association créée spécialement pour sa mise en œuvre, l'Association du Festival des Iles du Ponant (AFIP).

De l'avis général et de toutes les délégations insulaires présentes, ce festival a été un réel succès par le nombre d'insulaires présents, la diversité des stands, l'accueil des Islais, la qualité des échanges entre participants et lors des tables rondes, l'ambiance générale sympathique. Il a également contribué à créer des liens entre insulaires d'une même île, résidents permanents ou non qui y participaient et à une meilleure visibilité de l'AIP.

Bruno Noury, Maire et Conseiller Général de l'île d'Yeu, confirme ces impressions ressenties par la population islaïse. En dehors de quelques petits problèmes d'organisation, il souligne cependant quelques aspects à améliorer :

- une inauguration plus valorisée,
- une meilleure prise en compte des propositions d'animations gratuites des insulaires. Il ne faudrait pas que le festival se cantonne à des actions commerciales. Au-delà, une plus grande transparence au niveau du budget de l'évènement serait souhaitable. Peut-être cela pourra-t-il être fait lors de l'Assemblée Générale de l'AFIP à laquelle les élus des îles seraient invités.

En conclusion, pour ne pas briser l'élan et l'enthousiasme de cette 1<sup>ère</sup> édition, chacun s'accorde sur une seconde édition en 2012 à Belle-Ile en mer. Ensuite, la périodicité sera à définir mais il est important que chaque île puisse accueillir ce festival, y « imprimer sa marque » en fonction de sa taille et de ses moyens.

#### **4°) Programmation**

Les prochains Comités de Pilotage et de Programmation auront lieu le 2 novembre prochain.

Le Président rappelle au préalable que l'enveloppe des crédits du Contrat Région 2009-2012 a été entièrement consommée et que celle du FNADT, dans le cadre de la Convention avec l'Etat 2007-2013, a un solde d'environ 244 000 € à ce jour. Il liste les projets qui seront proposés le 2 novembre et qui n'appellent pas d'observations particulières hormis les études pour l'amélioration des conditions d'accessibilité des ports de Ouessant, Molène et le Conquet qui posent la question de l'ampleur et de la faisabilité des travaux.

Denis Palluel indique qu'il proposera la tenue d'une conférence de presse tripartite (Etat/Région/AIP) sur le bilan opérationnel des Convention et Contrat.

Un accord verbal pour un nouveau Contrat avec la Région à compter de 2013 a été obtenu avec Jean-Yves Le Drian lors de l'AG en février dernier. Les priorités définies pour 2009-2012 restent d'actualité, notamment en terme de logement et foncier même si les opérateurs exigent des conditions de plus en plus importantes des communes (mise à disposition des terrains, réalisation des VRD, ...). Une prise en compte des projets économiques, le développement du numérique, des projets culturels et les actions en matière de tourisme durable pourraient également faire partie des nouvelles priorités.

La poursuite d'une contractualisation avec l'Etat au-delà de 2013 sera évoquée par le Président lors d'une rencontre prévue avec le Préfet de Région le 28 octobre prochain et lors de la réunion des Comités.

#### **5°) Mission Energie et Développement Durable**

Emilie GAUTER fait tout d'abord le point sur le projet **d'amélioration de l'habitat et la mise en place du PIG** (Programme d'Intérêt Général) sur Sein, Molène et Ouessant. L'opération nécessite au préalable une étude pré-opérationnelle et se poursuivra ensuite par un suivi et une animation sur 3 ans. Deux offres sont parvenues à l'AIP : celles du PACT 29 et de Citémétrie.

**Après discussion, le Conseil d'Administration décide que :**

- **le prestataire le moins disant soit retenu sous réserve de l'analyse des offres,**
- **l'AIP assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, chaque commune concernée devant délibérer sur cette délégation,**
- **sa participation maximum se fera à hauteur de 7 000 € la 1<sup>ère</sup> année, la différence en cas de choix du prestataire le plus onéreux devant être complétée par EDF,**

**et autorise le Président à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de l'opération auprès de l'ANAH, l'ADEME, le Conseil Général du Finistère et la Région Bretagne.**

Elle poursuit ensuite sur le programme ADDRESS qui réunit à ce jour 21 participants sur les îles de Houat et Hoëdic. De nouvelles réunions publiques vont être organisées pour informer la population et présenter le matériel, l'objectif étant d'atteindre 50 participants. Cette opération est prolongée jusque fin 2012.

D'autres projets en cours ou à venir sont évoqués :

- le projet expérimental d'hydrolienne à Bréhat (sans raccordement direct de l'île)
- le projet d'hydrolienne au large d'Ouessant,
- le projet d'éoliennes flottantes à Groix,
- le projet d'éolienne « citoyenne » à Sein.

## **6°) Elections du Bureau et fonctionnement Association**

Le Président rappelle les membres élus en octobre 2008 pour 3 ans au poste de :

. Président	Denis Palluel
. 1 <sup>er</sup> Vice-président	Jean-Yves Bannet
. 2 <sup>ème</sup> Vice-président	Bruno Noury
. Secrétaire	Guy Cabioch
. Trésorier	Luc Le Gurun

Jean-Yves Bannet et Guy Cabioch ont fait part de leur intention de ne pas se re-présenter. Les autres membres sortants, Denis Palluel, Bruno Noury et Luc Le Gurun acceptent de se re-présenter aux mêmes postes.

Deux personnes font par ailleurs acte de candidature :

- M. Norbert Naudin (candidature faite par écrit) au poste de vice-président,
- M. Patrick Huet, présent en séance, au poste de secrétaire.

**Le quorum étant atteint, il est procédé au vote . Sont élus ou ré-élus comme membre du bureau, à l'unanimité (moins une voix pour chaque poste), et au poste de :**

. <b>Président</b>	<b>Denis Palluel</b>
. <b>1<sup>er</sup> Vice-président</b>	<b>Bruno Noury</b>
. <b>2<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Norbert Naudin</b>
. <b>Secrétaire</b>	<b>Patrick Huet</b>
. <b>Trésorier</b>	<b>Luc Le Gurun</b>

Denis Palluel remercie les membres de la confiance qui lui a été exprimée et poursuit l'ordre du jour en abordant le fonctionnement de l'Association et notamment la prolongation de l'arrêt-maladie du directeur, Pierre-Philippe Jean. Il reconnaît le travail et le dévouement des quatre salariés actuels dans cette période un peu compliquée, ce qui a permis à l'association de continuer son action. Le Directeur étant en arrêt maladie, il est très difficile d'embaucher un nouveau « directeur » pour un temps limité. Néanmoins, il est nécessaire d'avoir une personne qui puisse coordonner le travail de chacun, les plannings de réunion etc... C'est pourquoi, après en avoir discuté avec le personnel, il souhaite qu'une solution intérimaire soit officialisée et trouvée en interne. Il propose que Manuela Théraud, actuellement en charge du Tourisme et du secrétariat d'ESIN, assure cet intérim. Elle aura donc une mission plus généraliste tout en conservant ses compétences propres dans le tourisme. Il s'agira pour elle de mettre en valeur un travail d'équipe coordonné. Elle s'appuiera sur l'expérience de Mme Armelle Houzé qui assure le suivi des contrats avec l'Etat et la Région.

**Cette proposition est acceptée et le Président précise qu'une évolution salariale sera étudiée pour Mesdames Houzé et Théraud en fonction des possibilités budgétaires.**

## **7°) Questions diverses**

- Bruno Noury intervient sur les **Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)** suite à une rencontre avec un conseiller territorial du Ministre Bruno Le Maire. Les îles ne peuvent intégrer ce dispositif regroupant les territoires ayant des difficultés particulières et qui accorde des avantages fiscaux aux entreprises classées en ZRR. Cependant, une opportunité se présenterait d'intégrer un groupe de travail. Bruno Noury accepte d'y représenter l'Association et de faire remonter ainsi les spécificités et problématiques des îles.
- **Les liaisons maritimes et aériennes** font débat actuellement sur certaines îles, laissant présager des diminutions de rotations. Le Président propose de rencontrer le délégué aux services publics à la Région Bretagne pour évoquer le sujet.
- **Prochains CA et AG**  
La date du prochain Conseil d'Administration est fixée au **vendredi 9 décembre 2011**, sur le continent (Lorient ou environs).  
**L'Assemblée Générale 2012** aura lieu sur **Bréhat**, à une date qui reste à fixer en février-mars 2012.